

# SHEETROCK<sup>MD</sup> Panneaux de revêtement en mat de fibre de verre de CGC

## Garantie limitée de CGC

### Ce qui est couvert ?

CGC garantit que son revêtement en mat de fibre de verre SHEETROCKMD (produit) est exempt de tout défaut de fabrication des matériaux et qu'il est conforme ou supérieur à tous les critères de la norme C1658 de l'ASTM. Plus particulièrement, le revêtement en mat de fibre de verre SHEETROCK est conforme à tous les paramètres de rendement décrits dans la fiche de données de CGC. Les allégations précises contenues dans la fiche de données sur le produit sont intégrées à la présente garantie et en font partie.

La présente garantie est également offerte aux distributeurs qui vendent nos produits, aux entrepreneurs qui posent nos produits et à tous les propriétaires de l'immeuble pendant la période de garantie.

En outre, CGC garantit à l'entrepreneur qui pose le produit que celui-ci ne se décollera pas et ne se détériorera pas durant une période allant jusqu'à douze mois après son installation, sauf s'il est exposé à des ouragans, à des tempêtes tropicales, à des tornades, à des vents violents, à des tempêtes de grêle, à des séismes, à des tempêtes de sable, à l'immersion dans l'eau ou à l'écoulement d'eau.

### Durée de la garantie ?

La garantie contre tout défaut de fabrication a une durée de cinq ans à partir de la date d'installation du produit sur le bâtiment. La garantie propre à l'entrepreneur en ce qui concerne la pose du produit a une durée de douze mois à compter de la date d'installation du produit.

### Ce qui n'est pas couvert ?

CGC n'est pas responsable de toute perte résultant de ce qui suit :

- L'entreposage, le design et l'installation non conformes aux recommandations et aux directives publiées de CGC.
- Les mouvements de la structure ou les défauts de fabrication ou d'installation des matériaux d'autres fabricants.
- Les défauts causés par la pénétration d'humidité, y compris les infestations par les insectes, les champignons, les bactéries et les moisissures.
- L'incapacité du propriétaire à assurer un entretien raisonnable de l'immeuble.

### Exclusion d'autres garanties,

LA PRÉSENTE GARANTIE ÉNONCE L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE CGC EN CE QUI CONCERNE LES DÉFAUTS DU PRODUIT

### limite des dommages

ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EN PARTICULIER LES GARANTIES QUANT À LA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER OU

### effet de la loi d'un État

À LA VALEUR COMMERCIALE, SONT EXCLUES. LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES DOMMAGES ACCIDENTELS OU INDIRECTS. Certains États ne permettent pas l'exclusion ou la limite des garanties ou ne permettent pas l'exclusion ou la limite des dommages accidentels ou indirects, les clauses de déni de responsabilité susmentionnées peuvent alors ne pas s'appliquer à vous.

### Responsabilité de CGC ?

CGC, à son gré, remplacera les marchandises ou remboursera le prix d'achat, et, si le produit est installé, paiera des frais de main-d'œuvre raisonnables pour réparer les dommages causés par un défaut du produit, à concurrence d'un montant égal au double du prix d'achat initial avant installation des panneaux non conformes.



CGC Inc.  
350 Burnhamthorpe Rd. W, 5th Floor  
Mississauga, ON L5B 3J1

800 565-6607  
[www.cgcinc.com](http://www.cgcinc.com)

Le logo de CGC est une marque de commerce déposée de CGC Inc. CGC Inc. est un usager inscrit de la marque SHEETROCK. CGC Inc. est un utilisateur autorisé des marques de commerce suivantes : MK\_P\_Warranty\_GlassMatLinerPanel\_E

---

**Recours éventuel ?**

Recours éventuel Dès que possible, mais au plus tard dans les 30 jours de la découverte d'un défaut possible du produit, aviser CGC par écrit en fournissant une brève description du problème. Des photographies et une bande vidéo de la surface endommagée peuvent également être très utiles. Joindre aussi le reçu de vente, la facture ou toute preuve de la date d'installation. Envoyer tous ces documents à CGC Inc., 350 Burnhamthorpe Rd. W., 5th Floor Mississauga, ON L5B 3J1. Pour obtenir des exemplaires additionnels de la documentation pertinente, visiter le site [cgcinc.com](http://cgcinc.com) ou communiquer avec nous par écrit à l'adresse indiquée.



CGC Inc.  
350 Burnhamthorpe Rd. W, 5th Floor  
Mississauga, ON L5B 3J1

**800 565-6607**  
**[www.cgcinc.com](http://www.cgcinc.com)**

Le logo de CGC est une marque de commerce déposée de CGC Inc. CGC Inc. est un usager inscrit de la marque SHEETROCK. CGC Inc. est un utilisateur autorisé des marques de commerce suivantes : MK\_P\_Warranty\_GlassMatLinerPanel\_E